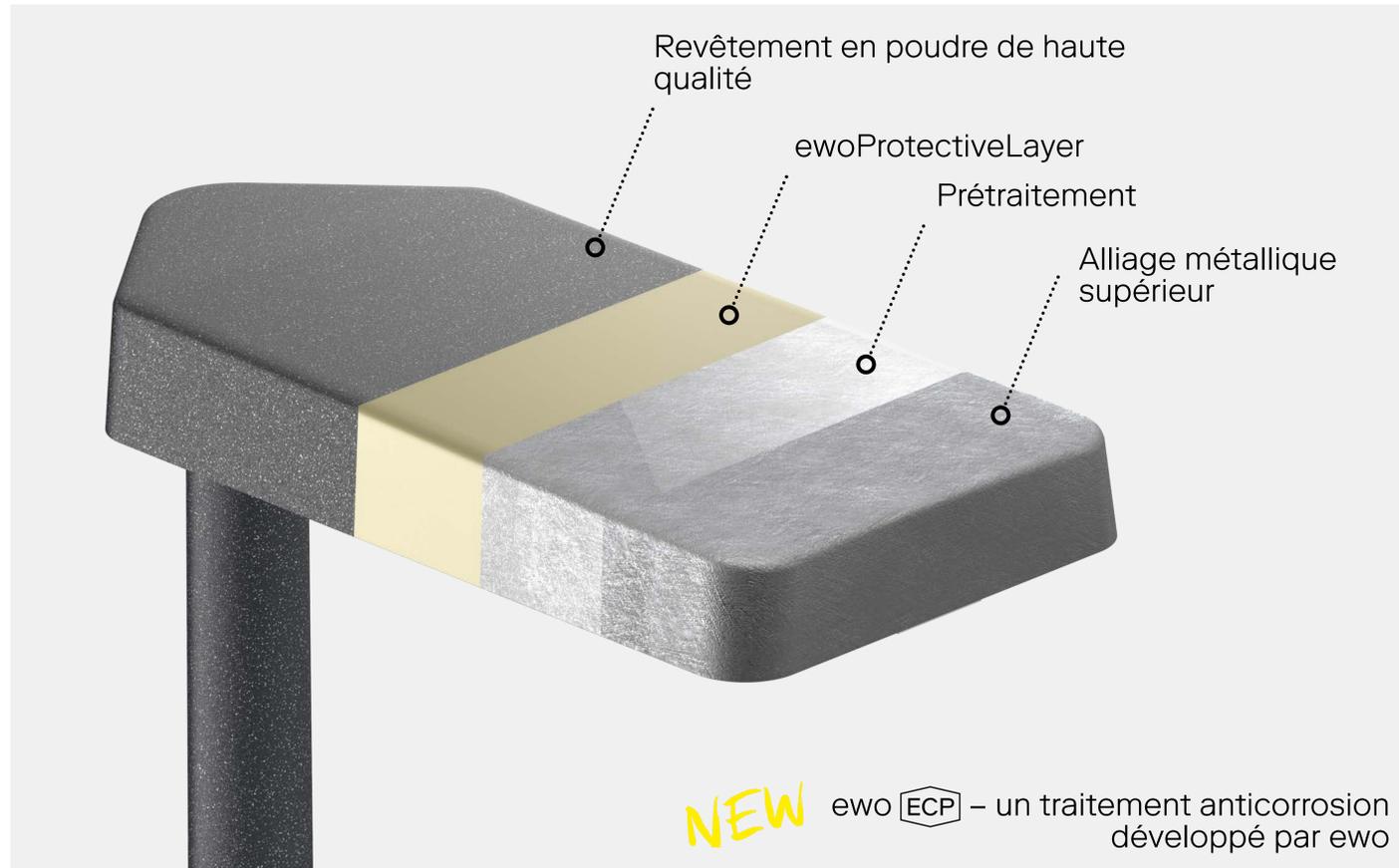




Extreme Corrosion Protection

Quatre couches pour une protection optimale



1) Alliage métallique supérieur

La fabrication de nos appareils d'éclairage avec un alliage d'aluminium de haute qualité à basse teneur en cuivre garantit d'excellentes propriétés mécaniques et de résistance à la corrosion.

Nous utilisons AW6060 pour nos appareils en aluminium extrudé et EN-AB 44300 pour ceux en aluminium injecté sous pression.

Pour certains appareils, l'alliage d'aluminium à basse teneur en cuivre EN-AB 47100 avec Cu < 0,5 % ou < 0,7 % est utilisé.

2) ewo **ECP** Prétraitement

Après un nettoyage en profondeur, une pellicule sans Chrome VI est déposée pour augmenter l'adhésion des couches suivantes.

3) ewoProtectiveLayer **ECP**

Un revêtement spécifiquement conçu prévient le délaminage, le cloquage et la rupture de la couche protectrice, même après un dommage accidentel. Ainsi, il est possible d'obtenir la résistance maximale à la corrosion.

4) Revêtement en poudre de haute qualité

Effectué en interne, le revêtement en poudre thermodurcissable permet la réalisation de la teinte selon les exigences du client, ainsi qu'une excellente protection contre la corrosion

Développé et testé en interne

Nos ateliers internes, en collaboration avec les ateliers certifiés ISO17025, garantissent que chacun de nos produits a les performances prévues.

Zones d'application d'ewo **ECP**

- Extérieur : zones côtières et offshore à salinité élevée
- Intérieur : bâtiments ou zones avec condensation quasi permanente et pollution élevée

Performances d'ewo **ECP**

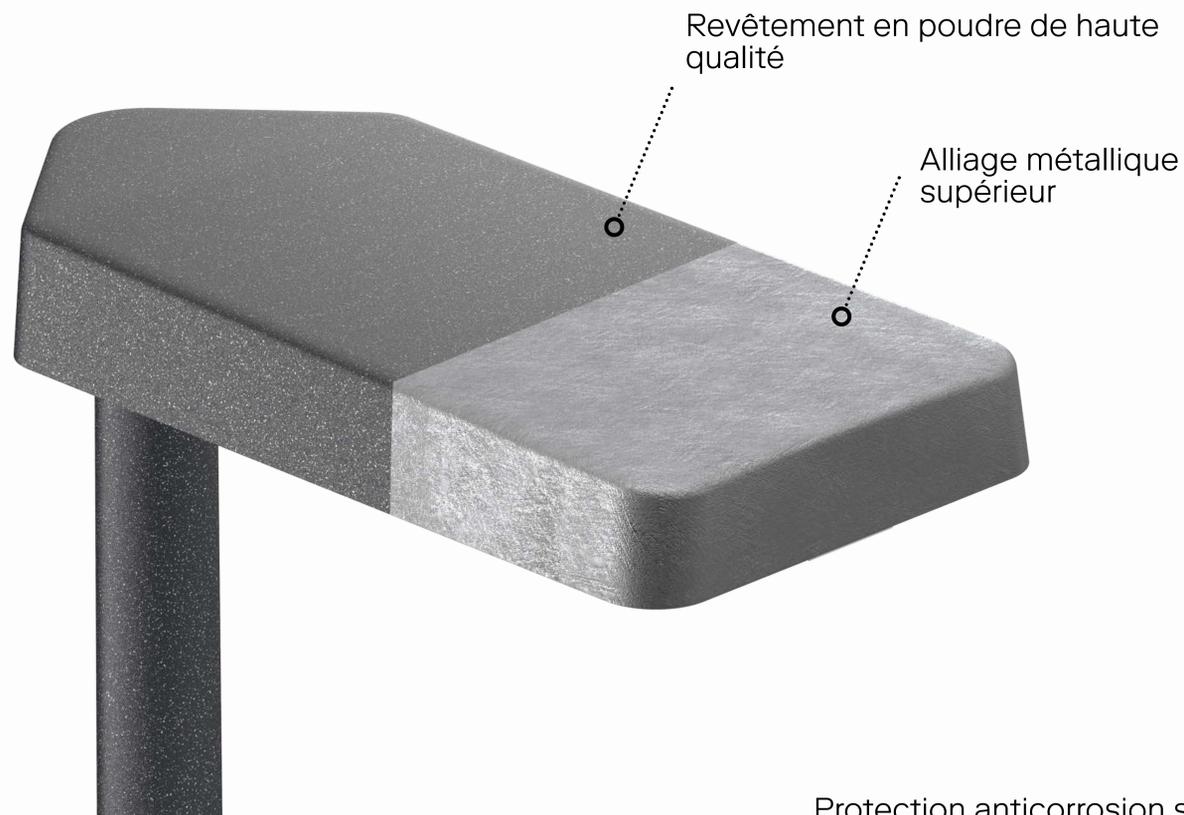
- Aucun cloquage autour des rayures > 1000 h* (critère général pour AUS et NZ)
- Aucun dommage provoqué par la corrosion tels que des cloques ou des problèmes d'adhésion > 2500 h*
- Catégorie de corrosivité IM3
- Conformité SASO

* Essai utilisé : brouillards salins ISO9227

La garantie contre tous les défauts provoqués par la corrosion sur des surfaces traitées avec ewoECP est étendue à 10 ans en l'absence de dommages mécaniques sur les surfaces concernées.

Protection anticorrosion standard (estimée)

- Plus de 25 ans pour les usines de traitement chimique, piscines, zones d'embarcations côtières ou zones industrielles et côtières à salinité modérée
- 15-25 ans pour les zones côtières et offshore à salinité élevée ou pour les bâtiments ou zones avec condensation quasi permanente et pollution élevée



Protection anticorrosion standard

